

À Genève, la direction générale des Transports prévoit de tester, à la rentrée, une piste cyclable sur le plus gros axe routier reliant les deux rives du lac. Réactions

A vélo sur le pont du Mont-Blanc

CHRISTIANE PASTEUR

Mobilité ▶ Le pont du Mont-Blanc fait partie de ces points de circulation redoutés des cyclistes genevois. Pour tenter de résoudre une partie du problème, un essai de piste cyclable, initialement prévu en ce mois de juillet, sera effectué à la rentrée, comme le rapporte la *Tribune de Genève*. Ce test pourrait permettre d'améliorer les déplacements tant des piétons que des amateurs de bicyclette, espèrent le canton et Pro Vélo. Le Groupement transports et économie (GTE) affiche, lui, son scepticisme.

Concrètement, le test débutera mi-septembre ou début octobre, si aucun recours n'est déposé, et durera en principe trois mois. Une bande cyclable unidirectionnelle longera alors le trottoir amont depuis l'horloge fleurie en direction de la gare. Elle sera prise sur la chaussée et les autres voies de circulation seront redimensionnées en conséquence. Tandis que le trottoir aval, de la rive droite vers la rive gauche, sera partagé entre piétons et cyclistes par un marquage au sol. La piste dédiée à la petite reine sera également unidirectionnelle.

Problèmes de sécurité

«L'objectif est de pouvoir offrir le plus rapidement possible un U lacustre cyclable complet dans les deux sens, comme le prévoit la Loi

pour une mobilité cohérente et équilibrée, afin de fluidifier l'ensemble des modes de transport et de pacifier l'hypercentre», explique David Favre, directeur général des Transports. «C'est la seule chose qu'on puisse tester rapidement. Si cela ne fonctionne pas, on arrêtera tout. Dans le cas contraire, nous pérennisons ce modèle ou le ferons évoluer.»

«Le projet n'est pas idéal. Alors certes, si on visait toujours l'idéal, on n'avancerait pas, mais franchement le Département peut mieux

«L'objectif est de pouvoir offrir le plus rapidement possible un U lacustre cyclable complet dans les deux sens»

David Favre

faire», estime **Nathalie Hardyn**, présidente du GTE et directrice adjointe de la **Chambre de commerce et d'industrie**. Si le projet de passerelle, encore à l'étude, a ses faveurs, **Mme Hardyn** imagine dans l'immédiat une autre solution. A savoir réserver le trottoir amont aux piétons et le trottoir aval aux cyclistes afin d'éviter les conflits entre ces deux types de mobilité.

«Nous craignons que le modèle choisi réduise trop la largeur des voies de circulation automobile, en particulier pour les véhicules de transport professionnels, ce qui engendrerait des problèmes de sécurité. Y compris pour les vélos qui ne seraient pas séparés du trafic sur cet axe très fréquenté.»

Sur ces deux derniers points M. Favre tient à rassurer. «Nous avons pris en compte les remarques des uns et des autres. Avec ce projet, les voies resteront suffisamment larges pour faire passer tout le monde sans risques. Quant à la bande cyclable, elle sera clairement indiquée et vraisemblablement délimitée par des balises.»

«Mieux que rien»

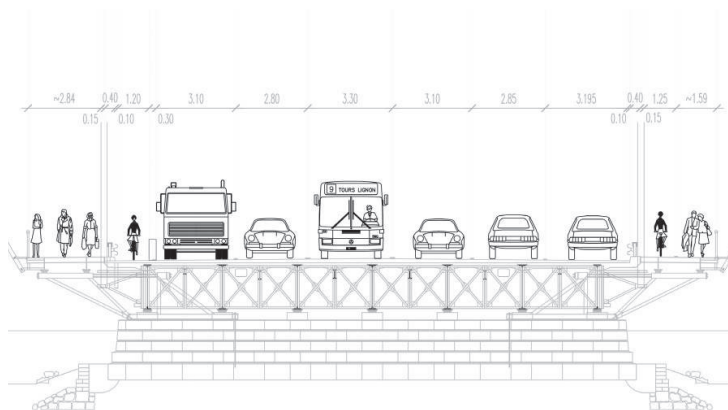
Pour Jacques Sottini, membre du comité de Pro Vélo, la solution présentée n'est certes pas extraordinaire, mais elle a le mérite d'exister dans la situation actuelle. «Dans le sens Eaux-Vives-Pâquis, la circulation sera fluide, sans feux. C'est une avancée.»

Le principal inconvénient, selon M. Sottini, concerne les cyclistes venant des Pâquis et souhaitant se rendre aux Eaux-Vives. «Ils devront traverser plusieurs fois la route en bordure des passages piétons et nul ne sait exactement comment se déroulera la sortie du pont au niveau de l'entrée du parking du Mont-Blanc.»



La piste cyclable sur le pont du Mont-Blanc sera mise à l'essai pendant trois mois. JPDS

Coupe du Pont du Mont-Blanc



UN VRAI TROTTOIR SOUS LA GARE

Autre mesure prévue par la direction générale des Transports en collaboration avec la Ville de Genève: la réalisation d'un vrai trottoir au passage des Alpes, sous la voie ferrée, en lieu et place de la micro-bande qui longe actuellement la piste cyclable. Il offrira aux piétons un accès facilité et sécurisé au quartier de Montbrillant et au parc des Crochettes depuis la place Cornavin, mais entraînera la suppression d'une voie de circulation.

«Selon le TCS, cette mesure risque de créer des embouteillages jusque sur le quai», déclare **Mme Hardyn**. Qui soupçonne que cette mesure fasse partie d'un plan de réaménagement plus vaste dont la réflexion serait menée en catimini.

Un recours a par ailleurs été déposé par le parking des Arcades.

Une analyse que réfute M. Favre. «Nous ne faisons rien en catimini. Oui, l'extension de la gare souterraine entraînera un réaménagement ultérieur de la place pour lequel, comme à l'accoutumée, nos partenaires seront consultés. Pour l'heure, il s'agit de créer un vrai trottoir sur un espace aujourd'hui propice aux accidents, et ce en cohérence avec ce qu'implique une zone d'hypercentre.»

Et le risque de bouchons? «Ce ne sera pas le cas selon nos analyses et moyennant quelques adaptations de circulation à la rue des Alpes. D'autant qu'après le passage des Alpes, il n'y a plus qu'une seule voie direction Grand-Pré.» CFR

Deux sociétés anonymes pour gérer les hôpitaux?

Neuchâtel ▶ Les deux futurs hôpitaux de soins aigus du Littoral et des Montagnes neuchâteloises pourraient être gérés par des sociétés anonymes de service public en mains de l'Etat. C'est une proposition du groupe de travail chargé de donner des pistes pour mettre en œuvre l'initiative pour deux hôpitaux autonomes.

Cette structure juridique est fréquemment utilisée dans les cantons alémaniques, a relevé le groupe de travail lundi dans un communiqué de presse. Il juge cette forme préférable à celle de l'établissement autonome de droit public de l'actuel Hôpital neuchâtelois (HNE). Elle offre une plus grande

autonomie à l'hôpital, tout en rendant davantage responsable de sa gestion financière, explique-t-il. Et elle répond mieux aux règles de la LAMal introduites en 2012 sur le financement hospitalier, largement fondées sur la concurrence. Enfin, cette structure sépare plus clairement la fonction politique — que continuera d'assumer l'exécutif cantonal à travers la planification hospitalière — de la stratégie d'entreprise, qui relève de la compétence de chaque établissement.

«Il faut aller de l'avant rapidement en constituant les organes dirigeants des deux entités», commente le groupe de travail. Celui-ci précise que sur la

base des propositions générales qu'il aura faites pour les missions, le personnel et les infrastructures, il appartiendra ensuite à ces dirigeants de faire des choix.

Le groupe a remis vendredi son rapport intermédiaire au Conseil d'Etat. Dans un communiqué, ce dernier se dit satisfait de recevoir des propositions concrètes dans le délai imparti pour ce premier rendez-vous. Il va l'analyser à la rentrée des vacances d'été. Le groupe interrompt momentanément ses travaux dans l'attente de la détermination du gouvernement cantonal. Il devrait reprendre ses réflexions en août pour rendre un rapport fin septembre. **ATS**

Un homme tué à coups de couteau

Genève ▶ Un homme de 23 ans a succombé à plusieurs coups de couteau dans un appartement du quartier de l'hôpital, à Genève. Les auteurs présumés de l'homicide, âgés de 27 et 23 ans, sont entendus par les inspecteurs de la brigade criminelle.

La victime a été retrouvée grièvement blessée dimanche vers midi par l'habitant de l'appartement situé à l'avenue de la Roseraie, a annoncé lundi le Ministère public genevois. Elle est décédée sur place. Les auteurs présumés avaient pris la fuite. Ils ont été arrêtés dans l'après-midi. Une enquête pour homicide a été ouverte.

Selon le Ministère public, la victime et le locataire de l'appartement seraient sortis dans la nuit de samedi à dimanche avec les deux autres individus, avant de rentrer tous ensemble, au matin, à l'appartement. Le locataire s'est absenté, laissant les trois autres hommes chez lui. Ceux-ci se seraient alors bagarrés. Les circonstances précises doivent encore être établies.

Il s'agit du troisième homicide dans le canton de Genève depuis le début de l'année. En juin, un homme a abattu son épouse dans leur appartement à Chêne-Bougeries. Deux jours plus tard, un jeune automobiliste a percuté volontairement un autre jeune sur un parking, à Meyrin. **ATS**